

La crise des années 1930 à Drummondville et les mesures d'aide aux chômeurs

Maude Roux-Pratte

Numéro 123, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79580ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roux-Pratte, M. (2015). La crise des années 1930 à Drummondville et les mesures d'aide aux chômeurs. *Cap-aux-Diamants*, (123), 18–21.



Vue aérienne du centre-ville de Drummondville, vers 1925-1930. Carte postale photographique Fairchild Aerial Survey. (Collection Simon Beauregard).

LA CRISE DES ANNÉES 1930 À DRUMMONDVILLE ET LES MESURES D'AIDE AUX CHÔMEURS

par Maude Roux-Pratte

À partir de la Première Guerre mondiale, Drummondville est marquée par un essor industriel considérable, dans le domaine du textile surtout. Les entreprises de ce secteur ayant besoin d'une main-d'œuvre abondante, la localité connaît une expansion urbaine rapide et une croissance démographique importante. Pendant la crise des années 1930, Drummondville voit sa population presque doubler, passant de 6 609 en 1931 à 10 555 en 1941 (selon le *Recensement du Canada*). Pourquoi? Parce que les chô-

meurs des campagnes environnantes et d'autres centres urbains moins prospères espèrent trouver un emploi dans les usines de Drummondville.

UNE VILLE ATTIRANTE

L'ampleur du phénomène se mesure difficilement, mais nous savons que des mesures d'urgence doivent être mises en place. Les repas servis à l'Hôpital Sainte-Croix en sont un exemple. Même s'ils sont offerts à tous, les autorités locales

constatent qu'ils sont servis à des « indigents dont la plupart [sont] des étrangers venus dans le but de trouver du travail ». (*La Parole*, 12 mars 1931, p. 1) De janvier 1931 à décembre 1933, période où le service est offert, l'hôpital sert entre 84 et 247 repas par mois. Croyant que la réputation de la ville est à l'origine de cette migration, le maire demande aux visiteurs, tels que les voyageurs de commerce, « de ne pas parler en termes trop élogieux de l'abondance de travail à Drummondville ». (*La Parole*, 18 octobre 1934, p. 1)



Usine Dominion Textile, vers 1940. (Société d'histoire de Drummondville).

Le discours optimiste sur la situation économique de cette ville n'est pas totalement dépourvu de fondement. En effet, de 1929 à 1934, le nombre d'établissements industriels va presque doubler, passant de 16 à 28 (selon l'*Annuaire statistique de la province de Québec*). Ce sont des entreprises liées au domaine du textile, dont quatre sur cinq exploitent la soie, qui embauchent le plus d'ouvriers. La présence de telles industries, moins touchées par les effets de la crise – la soie artificielle étant un nouveau produit très recherché –, expliquerait que Drummondville soit demeurée un centre industriel relativement prospère.

CLIMAT DE STAGNATION

Or, il en va autrement dans la deuxième moitié de la décennie 1930. En effet, la croissance fait place à une certaine stagnation : le nombre d'établissements oscille entre 24 et 28. Ainsi, il devient de plus en plus difficile de fournir du travail aux chômeurs qui font la queue à la porte des usines. Nous possédons peu de données à ce sujet, mais celles fournies par le journal local semblent indiquer un nombre croissant de chômeurs. Le 12 janvier 1932, *La Parole* affirme que pour ce mois, 120 familles (425 personnes) ont bénéficié des secours directs. Les personnes sans tra-

vail sont certainement plus nombreuses, puisque les bénéficiaires de secours directs ne représentent pas l'ensemble des chômeurs, certains étant embauchés pour des travaux publics. Quatre ans plus tard, entre avril et juin 1936, 804 résidents de Drummondville ont logé une requête au bureau de placement pour obtenir un emploi dans une manufacture ou sur différents chantiers de travaux publics.

La petite localité abrite donc sa part de chômeurs, mais aussi une population ouvrière qui souffre des petits salaires versés par les industries textiles, notamment les secteurs du coton et de la soie artificielle dans lesquels travaille la majorité de la population active. Cette faible rémunération va d'ailleurs donner lieu à trois grèves, dont deux à l'usine Celanese, en 1933 et en 1940, et une à la manufacture Dominion Textile, en 1937.

Maigres revenus, manque de travail, nouveaux résidents à la recherche d'emploi : la crise suscite des récriminations. Les chômeurs de Drummondville s'unissent à quelques reprises pour formuler des requêtes collectives. Par exemple, au cours de l'été 1930, « plusieurs » sans-emploi demandent au conseil municipal de diviser la journée de travail pour permettre l'embauche de plus de personnes dans les travaux publics. (*La Parole*, 28 août 1930, p. 1) Puisque les chômeurs n'étaient pas regroupés au sein d'une association, comme c'était le cas à Verdun, par exemple, il est plus difficile de connaître les doléances des sans-travail. Les procès-verbaux du conseil de ville rendent compte seulement des revendications formulées lors des assemblées municipales, ce qui exclut les rencontres plus informelles du maire ou de ses conseillers avec des chômeurs. Et le journal *La Parole* est surtout le lieu d'expression des notables locaux. D'ailleurs, de 1929 à 1936, c'est le maire Walter A. Moisan qui dirige le journal.

LE RÔLE DES ÉLITES LOCALES

Le cas de Drummondville est surtout très instructif pour comprendre l'organisation des mesures d'assistance par les élites



Hôpital Sainte-Croix, rue Brock, en 1943. (<http://www.csssdrummond.qc.ca/Web/Page.aspx?Id=159>).

locales. En raison d'une croissance démographique qui se poursuit malgré le ralentissement industriel, ces dernières sont confrontées au surplus de main-d'œuvre et à la nécessité criante de fournir des secours à la population. Dans ce contexte, les autorités municipales doivent calmer la colère des chômeurs, notamment en privilégiant les anciens résidents pour effectuer les travaux publics.

En effet, à Drummondville, la municipalité a un rôle très important à jouer dans la gestion de l'assistance aux chômeurs. Dans plusieurs villes, dont Trois-Rivières, Québec et Montréal, ce sont les membres

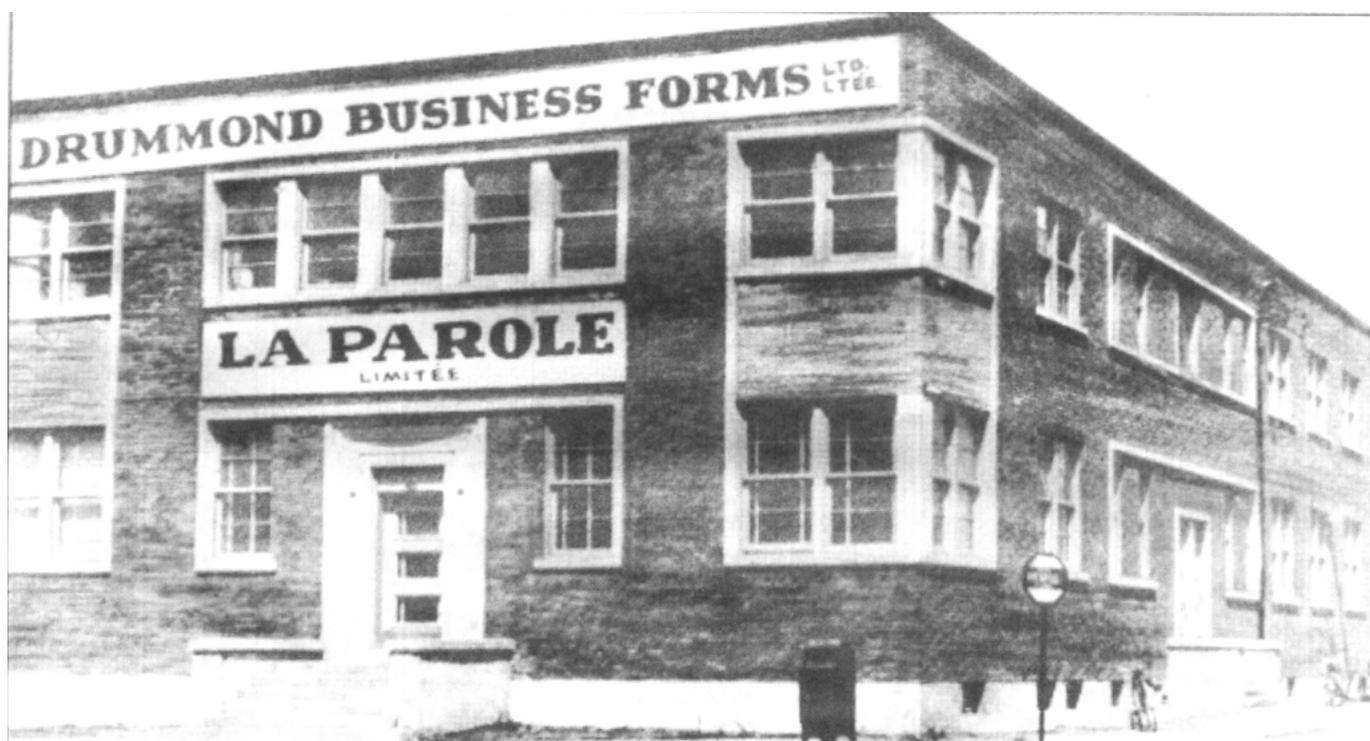
qu'elle manque de financement et que ses membres sont dépassés par l'ampleur de la tâche : les membres ne parviennent pas à assumer leur rôle traditionnel (secours moral, visites à domicile hebdomadaires, etc.) et cette nouvelle mission tout en exerçant leur propre métier. (*La Parole*, 7 décembre 1932, p. 1)

La municipalité remet alors cette tâche entre les mains d'un notable local qui s'occupe à temps plein des précieux bons de secours. Dès avril 1933, cependant, le conseil de ville en reprend l'entière responsabilité. Les personnes désirant obtenir des secours directs et une aide pour

sonnes sans-emploi avaient accès.

L'IMPORTANCE DES TRAVAUX PUBLICS

La mesure sociale privilégiée demeure cependant les travaux publics, qui consistent à rémunérer les chômeurs pour leur participation à de grands projets de construction et d'aménagement. Ici encore, c'est le conseil de ville qui définit les critères d'embauche des ouvriers, que ce soit pour les travaux publics ou les différentes industries de Drummondville. Pour ce faire, le gouvernement local met en place un



Édifice du journal *La Parole*, situé à l'époque au 440, rue Hériot (Fonds La Parole, Société d'histoire de Drummondville).

de la Société Saint-Vincent-de-Paul (SSVP) qui s'occupent de la distribution des secours directs aux personnes sans emploi. Les secours directs procurent un revenu minimum aux personnes n'ayant pu être employées pour ces grands travaux et qui sont jugées dans le besoin. À Drummondville, la SSVP accepte de distribuer les bons de secours de décembre 1930 à novembre 1932, puis momentanément en 1939. Lorsqu'elle abandonne ce travail, à la fin de 1932, elle allège

le paiement du loyer doivent dorénavant s'adresser au conseil municipal, dont l'un des comités décide d'accorder ou non une aide financière, selon des critères qui varient au cours de la période. Par exemple, en 1933, un individu doit habiter à Drummondville depuis au moins six mois. Le même comité municipal rembourse également les marchands de bois, épiciers, médecins et autres professionnels ou entrepreneurs qui ont été payés grâce aux bons de secours directs auxquels les per-

bureau de placement chargé d'émettre des cartes d'identité. Celles-ci indiquent le nom, l'âge, le temps de résidence à Drummondville et le statut de l'individu. De cette façon, si la municipalité décrète que les célibataires ne peuvent participer à la construction de telle bâtisse (pour privilégier les pères de famille), le bureau de placement pourra aisément faire un premier tri pour les employeurs.

Le conseil de ville est donc au cœur de la mise en œuvre des mesures d'aide aux

chômeurs pendant la crise. Or, les procès-verbaux de la municipalité indiquent les influences multiples de certaines associations qui gravitent autour du conseil. Notons qu'un nombre important de dirigeants de ces groupes d'intérêt n'a ni plus ni moins fait partie du conseil de ville comme échevins. Entre 1930 et 1942, vingt membres de la Ligue des propriétaires, six individus œuvrant au sein de la Chambre de commerce et quatre dirigeants de l'Association des manufacturiers canadiens ont aussi été actifs au conseil municipal. En combinant des postes dans les mêmes organisations, ces hommes partagent donc un certain nombre de visées.

ENTRE HARMONIE ET BONNE ENTENTE

On assiste durant toute la durée de la crise à une constante recherche de compromis parmi les notables locaux. Il y a un souhait bien affirmé de maintenir la paix sociale. La collaboration entre les corps publics, aux yeux des élites drummondvilloises, est nécessaire pour que leur ville conserve une bonne réputation et ainsi encourager les propriétaires d'industries à venir s'établir chez eux. Les mots « harmonie » et « bonne entente » reviennent constamment dans les discours des membres du

conseil de ville et les éditoriaux du journal *La Parole*. On attribue à ces rapports harmonieux les progrès de Drummondville et la situation financière de la ville. Bien que les élus municipaux ne partagent pas toujours les mêmes vues que la Chambre de commerce, la Ligue des propriétaires et l'Association des manufacturiers canadiens, ils parviennent néanmoins à susciter leur concours.

Les procès-verbaux des séances du conseil de ville montrent clairement que les élites locales veulent participer, par l'entremise de leurs associations, à la mise en œuvre des mesures d'aide aux chômeurs. Pourquoi? Principalement pour ne pas essayer de trop lourdes pertes financières. Les propriétaires locataires, regroupés au sein de la Ligue des propriétaires, veulent que les bénéficiaires de secours directs reçoivent une aide pour le paiement du loyer. C'est la seule façon pour les propriétaires d'être payés à la fin du mois. Représentés par la Chambre de commerce, professionnels et commerçants, qui fournissent des biens et services à la masse grandissante des personnes sans emploi, tiennent à se faire rembourser les bons utilisés par une part importante de la clientèle. Pour les gérants des grandes industries, défendus par l'Association des manufacturiers canadiens,

les chômeurs sont leurs futurs employés ou ceux qu'ils ont congédiés, et ils veulent conserver toute la latitude possible dans l'embauche comme dans les mises à pied. La marge d'autonomie des autorités politiques municipales dans la gestion et l'application des mesures sociales, par rapport aux ordres supérieurs de gouvernement, permet donc à des organismes locaux de prendre la parole et d'orienter ces politiques de secours aux chômeurs. Ces jeux de coulisse ne seront plus possibles au début des années 1940 avec l'instauration du régime fédéral d'assurance-chômage. La crise des années 1930 s'est donc avérée particulièrement intéressante pour comprendre les relations entre les élites locales, dans un contexte où la nécessité d'agir pour aider les sans-travail était indéniable sans que les modalités d'intervention ne fassent pour autant consensus. Chaque localité a donc pu opter pour des solutions diverses.

Dans la petite ville industrielle de Drummondville, dont la bonne réputation attirait à la fois les propriétaires d'usines et un nombre grandissant de chômeurs, les mesures d'assistance élaborées veulent calmer la faim des plus pauvres, mais aussi les inquiétudes économiques des mieux nantis... et ainsi maintenir une relative paix sociale, comme sur un fragile fil de fer.

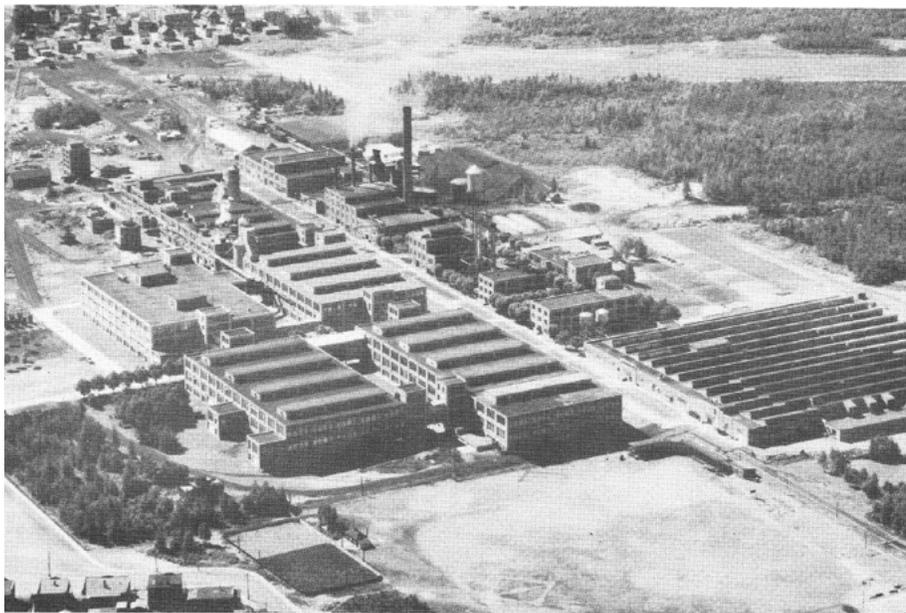
Maude Roux-Pratte est historienne et détentrice d'un doctorat de l'Université de Montréal.

Pour en savoir plus :

Dennis Guest, *Histoire de la sécurité sociale au Canada*. Montréal, Les Éditions du Boréal (1980), 1993.

Maude Roux-Pratte. « Les élites drummondvilloises et la crise des années 1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, n° 2, p. 217-244.

Maude Roux-Pratte. *Les élites locales et les mesures d'aide aux chômeurs durant la crise des années 1930 à Drummondville*, Mémoire de maîtrise en études québécoises, UQTR, 2002.



Vue aérienne de l'usine de la Celanese Ltd. Carte postale. (Collection Simon Beaugard).